**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | **Conception et réalisation/impression des supports de communication** |
| Bénéficiaire(s) | Expertise France |
| Pays | Algérie |
| Durée totale des mois prévus | 12 mois |

1. **Justification du besoin**

L’agence publique française de coopération technique internationale ([**Expertise France**](https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=861574)**) a été mandatée par la Délégation de l’Union Européenne en Algérie pour la mise en œuvre du Programme « Economie Bleue, Pêche et Aquaculture » et le programme « PAGFAL »**

L’objectif général du programme est de contribuer au développement économique de l’Algérie en développant durablement l’Economie bleue notamment dans le secteur de la pêche et de l’aquaculture conformément à la Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue (SNEB 2030).Le programme, d’une durée de 4 années, se déroule en Algérie dans les 14 wilayas côtières. Un bureau projet est ouvert à Alger et trois antennes régionales sont ouvertes à Annaba (Est), Boumerdes (Centre) et à Tlemcen (Ouest).

Le projet d’appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources intérieures en

Algérie (PAGFAL) vise l’amélioration de la gestion des finances publiques afin de permettre aux

autorités algériennes d’accroître la discipline budgétaire, l’allocation optimale des ressources

publiques, et l’efficacité des services fournis par l’État.

Dans ce contexte Expertise France souhaite avoir la prestation de services pour les deux programmes :

* + - * + **Conception et réalisation/impression des supports de communication du Programme Economie bleue et PAGFAL.**

1. **Présentation du programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture**

*L’'économie bleue est « l’utilisation durable des ressources océaniques en faveur de la croissance économique, l’amélioration des revenus et des emplois, et la santé des écosystèmes océaniques (définition Banque Mondiale).*

1. **Présentation du programme**

Le programme Economie bleue, pêche et aquaculture vise à améliorer la **résilience** et la **compétitivité́** des **communautés côtières** et des **filières stratégiques** et à soutenir la **création d’emplois** dans les secteurs de l’économie bleue, par un appui principalement aux secteurs de la pêche et de l’aquaculture. Elle permet à ces secteurs d'inscrire pleinement leur action dans une vision de **valorisation durable du capital maritime et**

**littoral** de l’Algérie afin de répondre à la fois aux besoins de diversification de son économie et aux **impératifs de préservation du milieu marin** et de **gestion durable des stocks halieutiques**. Les **acteurs territoriaux**, y compris les services publics, les acteurs du secteur privé et de la société civile, y sont étroitement associés.

Des actions positives seront menées pour favoriser **la mise en valeur de la participation des femmes** dans le secteur et/ou pour en favoriser l'accès aux métiers en relation avec l'économie bleue.

Une attention particulière est mise sur le **secteur de la pêche et de l’aquaculture**, en tant que secteur clé présent sur toute la bande côtière du pays, et capable de **fédérer l'ensemble des intervenants sectoriels** de l'économie bleue dans un but commun de développement des opportunités économiques pour les communautés côtières, d'utilisation rationnelle des ressources et de sauvegarde de l'environnement. Les différents **mécanismes de concertation et de gouvernance** qui seront développés dans le cadre du programme au niveau national et régional reflètent cette **approche multisectorielle et multi-acteurs**.

Le document de présentation du programme est disponible : <https://bit.ly/EB_Comm>

1. **Bénéficiaires et groupes cible du programme**

Le bénéficiaire principal du programme est le [Ministère de la Pêche et des Productions Halieutique](https://mpeche.gov.dz/fr/)s, représenté à l'échelle locale par les DPRH. Le Ministère de l’Intérieur, des Collectivités Locales et de l’Aménagement du Territoire, le Ministère de l’Environnement et des Énergies Renouvelables, le Ministère de la Défense Nationale, le Ministère de la Formation et de l’Enseignement Professionnel, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que le Ministère de la Micro entreprise, des start-ups et de l'économie de la connaissance seront également impliqués dans le programme en tant que bénéficiaires indirects.

Les professionnels des secteurs de la pêche et de l’aquaculture, les organisations professionnelles, associations et organisations de la société civile, les groupements de femmes, les acteurs territoriaux publics et privés, les étudiants et chercheurs sont les principaux groupes cibles du programme.

1. **Stratégie de communication du programme**

Le plan de communication du programme EB s’articule autour de 4 objectifs principaux, décrits ci-dessous :

* Promouvoir l’action menée par l’Union européenne, Expertise France et le MPPH auprès des bénéficiaires, groupes cibles et autres parties prenantes du programme.
* Contribuer aux efforts du programme en matière de visibilité, de vulgarisation et de sensibilisation sur les différentes thématiques ciblées, auprès des groupes-cibles.
* Favoriser la mise en réseau des acteurs impliqués dans l’économie bleue.
* Capitaliser sur les résultats du programme et contribuer à leur diffusion pérenne.
* La charte graphique du programme est disponible en pièce jointe. [..\..\06. FICHIERS SOURCES DES SUP. COM 2022\LIVRABLES DEF RECU LE 28.07.22\Expertise France,Projet Economie Bleue-Livrables\1-Charte Graphique\1-Charte Graphique\22-07-28\_Economie\_Bleue\_charte.pdf](../../06.%20FICHIERS%20SOURCES%20DES%20SUP.%20COM%202022/LIVRABLES%20DEF%20RECU%20LE%2028.07.22/Expertise%20France,Projet%20Economie%20Bleue-Livrables/1-Charte%20Graphique/1-Charte%20Graphique/22-07-28_Economie_Bleue_charte.pdf)

1. **Description de la mission**
2. **Objectif de la mission**

La mission a pour objectif général la **conception et réalisation/impression des supports de communication** pour l’année 2025. Ces supports seront développés et créés en conformité avec le plan de communication du programme ainsi que le Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l’UE (<https://bit.ly/EB_Comm>).

1. **Objectifs spécifiques de la mission**

* **Visibilité** : Ces supports permettent de promouvoir le programme et d’accroître sa visibilité. Ils sont souvent marqués avec le logo ce qui aide à renforcer l'identité visuelle.
* **Fidélisation** : Offrir des goodies contribue à créer un sentiment d'appartenance et à fidéliser les participants, partenaires ou bénéficiaires du programme.
* **Communication efficace** : Les supports comme les blocs-notes et les stylos facilitent la prise de notes lors de réunions ou d'ateliers, renforçant ainsi l'engagement et la participation active.
* **Éducation et sensibilisation** : Ils peuvent aussi être utilisés pour diffuser des informations importantes sur le programme, ses objectifs, et les enjeux qu'il aborde.
* **Accessibilité** : Ces supports rendent le programme plus accessible, en permettant à tous de garder des informations clés à portée de main.
* **Renforcement des partenariats** : Offrir des goodies peut aider à renforcer les relations avec les partenaires, en montrant l'appréciation pour leur soutien et leur collaboration.

1. **Détail de la mission**

Dans le cadre du Programme Economie Bleue, nous lançons la présente **consultation pour la conception et réalisation/impression des supports de communication** pour l’année 2025.

Deux lots sont dans le cadre de ce contrat :

**Lot 1 : Impression de support de communication suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| Articles | Détails |
| Brochures | Format 21 x 29,7 ouvert papier couché 250 grs |
| Bloc-notes | Format A5 50 pages avec spirale |
| Porte documents | Format A4 |
| Tote bags | 2 types TNT et tissu |
| Stylos | Modèle standard blanc |
| Impression bâche pour roll up | Format 85x200 |
| Cartes de visite | Format 5x8,5cm |
| Fiches d’informations | Format A4 recto verso papier 250 grs |

**Lot 2 : Goodies qui fera l’objet de négociation (prix + quantités)**

Ainsi, nous demandons aux prestataires de proposer des supports innovants en dehors de la liste soumise. Ces supports doivent être en relation avec les thématiques du programme.

La liste ci-dessous est à titre indicatif, les quantités peuvent faire l’objet de changement (réduction ou augmentation), certains supports peuvent être supprimés et/ou remplacés par des nouveaux proposés par les prestataires.

A l’issue de la négociation, une mise à jour des tarifs et quantités sera demandée aux prestataires qui sera intégrer dans le contrat.

**Liste des supports non définitive à étoffer par d’autres propositions**

* Sacs à dos,
* Stylos,
* T-shirts
* Casquettes
* Porte-clés,
* Mugs,
* Calendriers, chevalets,
* Tapis de souris
* Cartes de vœux,
* Marque-pages….